



DEMANDE DE SUBVENTION 2024 POUR L'ACHAT D'UN VÉLO, D'UNE TROTTINETTE ou d'un GYROPODE

Afin de lancer ses actions sur les modes de déplacements actifs, le PDIE de Nancy Porte Sud propose d'accompagner l'achat d'un nouveau moyen de déplacement pour **les 5 premier(e)s salarié(e)s** qui déposeront une demande de subvention et dont l'entreprise est signataire du protocole d'engagement. La subvention accordée correspondra à 30% du montant de l'article plafonné à 200€ pour un vélo électrique et à 100 € pour une trottinette électrique.

La demande de subvention est à effectuer avant l'achat du matériel.

Nom.....

Prénom.....

Entreprise/établissement.....

Fonction

Adresse
personnelle.....
.....

N° tel.....

Mail.....

Vous demandez votre subvention pour l'achat d'un:

(Entourez votre choix)

- Vélo classique
- Vélo à Assistance Électrique
- Vélo pliant (y compris à assistance électrique)
- Trottinette
- Trottinette électrique

- Gyropode
- 50% sur un abonnement annuel au VéloStan Boutic
- 50 % (plafonné à 200€) sur l'achat d'un vélo à l'Atelier Dynamo et sur les accessoires indispensables liés à l'achat
- 50% (plafonné à 200€) sur la location annuelle d'un vélo électrique

Coût du produit :

Modalités pratiques :

- 1) Remplir le présent formulaire et le transmettre au référent PDIE de votre établissement.

La subvention accordée correspond à 30% du montant de l'article plafonnée à 200€ pour un vélo électrique et à 100 € pour une trottinette électrique, selon les conditions suivantes :

- être salarié d'une entreprise adhérente et membre signataire du PDMIE à jour de cotisation de l'année en cours
- l'achat du vélo électrique ou de la trottinette électrique auprès de nos partenaires (liste ci-dessous)

- 2) La commission se réunit régulièrement.

- 3) Il vous est demandé de bien vouloir nous faire parvenir une photo du vélo devant votre entreprise. Cette photo sert à s'assurer que votre achat est destiné à votre usage personnel. Sous réserve de votre accord, elle pourra être utilisée pour valoriser votre engagement et identifier la communauté d'utilisateurs.

Tout dossier incomplet entraînera le refus de la subvention

Je m'engage :

- A Utiliser mon vélo, ma trottinette ou mon gyropode en partie pour mes déplacements domicile travail ou mes déplacements professionnels, éventuellement en complément des transports en commun, du covoiturage ou de l'autopartage
- A faire cet achat pour mon usage personnel
- A être actif dans la communauté d'utilisateurs de vélos, de trottinettes et de gyropode sur le site de Nancy Porte Sud
- A participer à l'évolution de la démarche (témoignage, fête de la mobilité, enquête...)
- En sollicitant cette subvention, je contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

J'accepte que ma photo soit publiée sur le site de l'association

Fait à

Signature du salarié

Le.....

Le responsable du traitement est le Président de l'association Nancy Porte Sud; les informations recueillies font l'objet d'un traitement permettant uniquement d'accorder ou non une subvention à l'acquisition d'un Vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant, d'une trottinette ou d'une trottinette électrique. Conformément à la loi «informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous

bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, et que vous pouvez exercer en vous adressant à l'association Nancy Porte Sud, 6 Allée des Tilleuls 54180 Heillecourt. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Liste des commerçants partenaires de l'opération : (réduction supplémentaire uniquement sur présentation du bon d'accord tamponné par Nancy Porte Sud)



5% de réduction supplémentaire sur la gamme de vélos assistance électrique et vélos pliants

Adresse : 1 Avenue Emile Haquin, 54180 Heillecourt
Téléphone : 03 83 95 45 55

Cora Houdemont
Adresse : N57 B.P. 70059, 54180 Heillecourt
Téléphone : 03 83 54 89 89

5 % de réduction supplémentaire sur vélos assistance électrique, trottinettes électriques et vélos pliants

Adresse : 2 Avenue des Érables, 54180 Houdemont
Téléphone : 03 83 59 00 00



**LES ENTREPRISES
ADHERENTES AU**



En 2024



Attribution de la subvention



Décision de Nancy Porte Sud

Subvention accordée par l'association Nancy Porte Sud : oui / non

Motif du refus :

Le

Montant :

Accord valable jusqu'à :

Cachet de l'association Nancy Porte Sud

Signature du salarié



Pour recevoir votre subvention, la facture, accompagnée du présent accord de subvention signé et d'une photo vous identifiant avec votre nouveau moyen de transport sur votre lieu de travail est à transmettre à votre référent PDIE dans les deux mois après l'obtention de l'accord

